



Conseil économique et social

Distr. générale
10 mai 2023
Français
Original : anglais

Session de 2023

25 juillet 2022-26 juillet 2023

Débat de haut niveau

Compte rendu analytique de la 11^e séance

Tenue au Siège, à New York, le mardi 14 mars 2023, à 10 heures

Président : M^{me} Stoeva (Bulgarie)

Sommaire

Point 5 de l'ordre du jour : Débat de haut niveau sur le thème : « Accélérer la reprise au sortir de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et la mise en œuvre intégrale du Programme de développement durable à l'horizon 2030 à tous les niveaux »

c) Forum pour la coopération en matière de développement

Table ronde : « Donner la priorité à la vie et aux moyens de subsistance des plus vulnérables dans le cadre d'une coopération au service du développement tenant compte des risques ».

Le présent compte rendu est sujet à rectifications.

Celles-ci doivent être rédigées dans l'une des langues de travail. Elles doivent être présentées dans un mémorandum, portées sur un exemplaire du compte rendu et adressées dès que possible à la Chef de la Section de la gestion des documents (dms@un.org)

Les comptes rendus rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents (<http://documents.un.org>).



La séance est ouverte à 10 h 5.

Point 5 de l'ordre du jour : Débat de haut niveau sur le thème : « Accélérer la reprise au sortir de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et la mise en œuvre intégrale du Programme de développement durable à l'horizon 2030 à tous les niveaux »

c) Forum pour la coopération en matière de développement (E/2023/48)

Déclarations liminaires

1. **La Présidente**, déclarant ouvert le Forum pour la coopération en matière de développement du Conseil économique et social à sa session de 2023, déclare que le monde ne s'est pas encore remis des conséquences de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et de la guerre contre l'Ukraine. Au moment où des efforts sont déployés en vue d'éliminer les répercussions de la pandémie sur les objectifs de développement durable, de nombreux pays luttent contre l'aggravation de l'insécurité alimentaire, les pénuries d'énergie et les difficultés financières. Les pays les moins avancés sont parmi les plus touchés et ont besoin d'une coopération internationale urgente en matière de développement pour faire face aux risques et aux vulnérabilités économiques, sociales et environnementales. Le Conseil joue un rôle central pour superviser les engagements mondiaux et recenser les domaines d'action collective, et contribuera au prochain Sommet sur les objectifs de développement durable, au Dialogue de haut niveau sur le financement du développement et au Sommet de l'avenir de 2024. Afin de formuler des recommandations concrètes visant à renforcer les effets de la coopération au service du développement, le Forum devrait se concentrer sur les domaines clés dans lesquels il peut améliorer la vie et les moyens de subsistance des plus vulnérables. Une coopération au service du développement qui soit ciblée et résiliente et qui tienne compte des risques peut réduire les vulnérabilités grâce au renforcement de l'adaptation au climat, à l'investissement dans la création d'emplois décents, au développement de la protection sociale et à la mise à profit de la transformation numérique. Afin de progresser sur chacune de ces priorités, il faut une planification à moyen et long terme et une coopération pour le développement prévisible sous forme de financement, de soutien aux capacités, d'appui collectif au changement de politique et de partenariats.

2. Les divers acteurs de la coopération pour le développement devraient pleinement contribuer à la formulation des recommandations et des messages du Forum 2023. Depuis sa création, le Forum a réuni des

États prestataires du monde du Nord et du Sud ainsi que des pays en développement de toutes les régions afin d'améliorer la coordination et la cohérence entre les différentes modalités des divers partenaires et de leur permettre de collaborer sur le plan stratégique à la réalisation d'un objectif commun. À cette fin, des partenaires tels que le Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) doivent participer au Forum au même niveau que les partenaires des pays en développement. En outre, il est essentiel d'assurer la participation d'acteurs clés d'autres groupes, notamment le secteur privé, les philanthropes, la société civile, les chercheurs et le milieu universitaire, ainsi que les organisations locales et régionales, qui sont à l'origine d'innovations majeures dans le domaine de la coopération pour le développement. Il faut veiller en priorité à ce que les réunions du Conseil soient pleinement inclusives et participatives, afin d'entendre celles et ceux qui œuvrent au nom des principaux groupes vulnérables et qui ont besoin d'une attention particulière dans le contexte actuel.

3. Afin de préparer les prochaines étapes, il convient de recenser les possibilités concrètes de collaboration face aux défis communs. Les participants devraient mutualiser les politiques, pratiques et initiatives qu'ils mettent en œuvre, notamment avec leurs partenaires, et préciser comment ils intègrent la résilience dans leur coopération et partenariats au service du développement. Ils devraient expliquer dans quelle mesure ces efforts ont permis de faire face aux crises actuelles et comment ils peuvent tirer des enseignements de leurs expériences respectives, tout en déterminant les domaines dans lesquels les solutions et le soutien apportés par la communauté internationale peuvent être renforcés. Malgré les difficultés actuellement rencontrées, il est possible de bâtir un système économique et social mondial meilleur, plus équitable et plus résistant.

4. **La Vice-Secrétaire générale**, dans une déclaration vidéo préenregistrée, estime qu'à mi-parcours de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, la communauté internationale se trouve dans une situation inquiétante. Le monde fait face à des crises complexes et interdépendantes dans les domaines du climat, de l'énergie, de la pollution, de la biodiversité, de l'égalité des genres, des droits humains, de la finance et du coût de la vie. D'anciens conflits perdurent, de nouveaux conflits apparaissent et les retards de développement s'accroissent. Au moment où les progrès en matière de développement sont plus nécessaires que jamais, les objectifs de développement durable sont loin d'être

atteints. L'action collective devrait passer par une transformation majeure de la coopération en matière de développement en vue de mieux protéger les plus vulnérables, en particulier pendant les crises, d'investir dans les personnes ainsi que de répondre aux besoins urgents et futurs.

5. Le Forum joue un rôle essentiel dans cette transformation en agissant sur plusieurs fronts. Il faut augmenter massivement le financement du développement à long terme à un coût abordable. L'aide publique au développement est irremplaçable pour combattre la vulnérabilité multidimensionnelle et faire valoir les droits des plus vulnérables. Dans la course effrénée vers 2030, tous les prestataires d'aide publique au développement devraient respecter leurs engagements, de sorte que les plus de 150 milliards de dollars nécessaires chaque année au financement des objectifs de développement durable puissent être mis à disposition. Les actions locales menées sur le terrain doivent être renforcées et s'inscrire dans les politiques nationales de coopération pour le développement et les cadres de financement nationaux intégrés. Elles devraient davantage prendre en compte les besoins particuliers et investir dans des priorités communes, telles que l'adaptation au climat, la protection sociale et la transformation numérique. Le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable est le meilleur moyen de réunir ces priorités et de nouer un partenariat uni en vue de réaliser les priorités nationales en matière de développement durable.

6. La communauté internationale doit mieux coopérer en renforçant la planification et la coordination entre les acteurs du développement, ce qui est essentiel à une coopération pour le développement fondée sur des données, efficace et de qualité. Des progrès considérables doivent être réalisés dans la mobilisation des ressources et des partenariats avec les banques publiques de développement, le secteur privé, les philanthropes et les fournisseurs de coopération sud-sud et de coopération triangulaire. Le repositionnement du système des Nations Unies pour le développement apporte sa contribution en renforçant l'intégration et la cohérence, en tirant parti des avantages comparatifs du système des Nations Unies et en catalysant la mise en œuvre conjointe avec les partenaires sur le terrain. Le soutien et le partenariat de la communauté internationale sont essentiels pour faire passer la coopération au niveau supérieur et tenir les promesses des objectifs de développement durable.

7. **M. Persaud** (Envoyé spécial du Premier Ministre de la Barbade pour l'investissement et les services financiers), prononçant le discours d'ouverture, affirme

que la coopération au service du développement, qui est devenue de plus en plus importante ces dernières années, est plus nécessaire que jamais. Les douze prochains mois ne ressembleront à aucune autre période de l'histoire récente car des changements importants peuvent se produire à l'échelle voulue étant donné que le financement doit passer de plusieurs milliards à plusieurs milliers de milliards. Au moment où l'humanité est loin d'avoir atteint l'objectif de limiter le réchauffement climatique à 1,5 degré Celsius, des effets négatifs en cascade sont déjà visibles sur les systèmes chimiques, physiques et biologiques de la planète, comme en témoignent les tragiques inondations qui ont frappé le Pakistan en 2022. Le moment est venu d'agir car la dynamique et le désir de changement sont de plus en plus forts. La résistance au changement est souvent justifiée par les difficultés à surmonter, et il existe une fausse dichotomie entre les biens publics mondiaux et la réduction de la pauvreté.

8. Après le déclenchement de la pandémie de COVID-19, on a constaté que les pays les plus sensibles au choc provoqué étaient les petits États insulaires en développement qui dépendaient le plus des voyages et du tourisme. Ces pays sont également les plus vulnérables aux risques liés aux changements climatiques, et leurs populations ont été les plus touchées par la crise financière de 2008. De fait, les changements climatiques, les crises financières et les pandémies mondiales ont mis en évidence les effets de la pauvreté et des inégalités, qu'il convient de combattre afin de relever de manière efficace et globale les défis qui se présentent. Les effets de ces phénomènes sur les populations montrent clairement que les systèmes de financement destinés à combattre la pauvreté et les inégalités et à soutenir le développement doivent être modernisés. En raison notamment de la mondialisation, 70 % des pauvres du monde ne vivent pas dans les pays les plus pauvres. En outre, un taux de 15 % seulement du financement de l'action climatique est destiné aux pays vulnérables aux changements climatiques. Il convient d'adopter une nouvelle approche en vue de traiter et de combattre les crises modernes. Si le mandat global de réduction de la pauvreté reste inchangé, l'accent doit être mis sur la reconstitution de l'aide internationale au développement, soit un montant minimum de 125 milliards de dollars.

9. Dans le même temps, il est devenu nécessaire de revoir les vulnérabilités qui déterminent les critères à remplir pour bénéficier d'un financement. Si d'aucuns ont soulevé l'idée d'une vulnérabilité multidimensionnelle, les petits États insulaires en développement sont particulièrement concernés par les vulnérabilités et ont commencé à y réfléchir au milieu

des années 1980, lorsque nombre d'entre eux ont cessé de remplir les conditions requises pour bénéficier de l'aide de la Banque mondiale. Cependant, il est difficile de regrouper les vulnérabilités, et le cumul continu de différentes vulnérabilités pour établir une vulnérabilité moyenne est presque aussi peu utile qu'un produit intérieur brut (PIB) moyen par habitant. Si les pays étaient classés en fonction de leur PIB par habitant et de leur vulnérabilité multidimensionnelle, les résultats obtenus seraient en fait assez proches, ce qui irait à l'encontre de l'objectif recherché. L'idée la plus récente consiste à prendre en compte les vulnérabilités multiples, mais il convient de mesurer chaque vulnérabilité lorsque des financements y sont associés. Par exemple, la vulnérabilité aux changements climatiques devra être mesurée afin de recueillir des fonds destinés à renforcer la résilience climatique. De même, il faut trouver un moyen de mesurer la vulnérabilité hydrique afin de mobiliser des fonds destinés à combattre le manque d'eau, et mesurer les inégalités de genres afin de combler les disparités fondées sur le genre.

10. Afin de prendre en compte les vulnérabilités dans le nouveau système financier, les tâches doivent être décomposées en lignes d'action plus concrètes et plus précises. La première ligne d'action concerne les tâches nécessaires, pour lesquelles des recettes existent déjà. Le secteur privé devrait être mobilisé et chargé de mener ces tâches, éventuellement en collaboration avec le secteur public. La deuxième ligne d'action est constituée de tâches pour lesquelles des recettes existent et pour lesquelles des investissements publics permettront de réaliser des économies à long terme. Il convient de recenser les actions susceptibles de servir de garantie pour les prêts. La troisième ligne d'action est constituée de tâches qui nécessitent un financement, pour lesquelles il n'existe pas de recettes et qui n'entraîneront pas d'économies futures. Ces tâches nécessitent des subventions plus importantes et plus ciblées. L'une de ces lignes d'action concerne les pertes et préjudices liés aux changements climatiques. Bien que les institutions de Bretton Woods aient été créées au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, les idées originales qui ont présidé à leur création sont apparues pour la première fois en 1919, dans un livre écrit par John Maynard Keynes, qui avait déjà prévu que si la pauvreté et les inégalités n'étaient pas combattues au sein des pays, elles engendreraient des conflits et des guerres à l'échelle mondiale. La lutte contre la pauvreté est en soi un bien public mondial.

11. **M. Li Junhua** (Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales), présentant le rapport du Secrétaire général sur les tendances et progrès en

matière de coopération internationale pour le développement (E/2023/48), déclare que l'environnement mondial évolue rapidement, si bien que les débats ouverts et inclusifs sur la coopération internationale pour le développement sont plus importants que jamais. Le Forum est la plateforme idéale pour mener cette concertation. Étant donné la concomitance des crises mondiales, la coopération pour le développement devrait être renforcée afin de réduire les risques et d'améliorer la résilience des groupes les plus vulnérables. La pandémie de COVID-19 a contraint les pays en développement à réorienter les ressources de la coopération pour le développement au détriment des objectifs de développement durable et fait reculer de dix ans les progrès accomplis dans la réduction de la pauvreté multidimensionnelle dans le monde. Afin de sauver les objectifs de développement durable et de récupérer les progrès perdus, il faudra augmenter considérablement les financements à des conditions favorables, qui soient fiables et prévisibles, afin de soutenir la préparation et la résilience à long terme.

12. Les partenaires de la coopération pour le développement doivent mieux prendre en compte les degrés de vulnérabilité des différents groupes de pays, lesquels font tous face à des limitations structurelles et à des vulnérabilités particulières qui entravent leur capacité à surmonter les différents chocs et tensions. Les contraintes chroniques en matière de ressources et l'exposition aux chocs mondiaux et régionaux ont exacerbé la situation. Afin de répondre aux risques actuels et de cibler les plus vulnérables, les ressources à des conditions favorables devraient prendre en compte de manière plus globale la vulnérabilité multidimensionnelle, en complément des critères actuels fondés sur le revenu. Il est essentiel que les pays en développement et leurs partenaires réfléchissent aux vulnérabilités multidimensionnelles aux niveaux individuel et collectif. Une meilleure coordination multisectorielle ainsi que des politiques et programmes intégrés peuvent contribuer à éliminer la pauvreté, mais aussi à réduire les vulnérabilités, à renforcer les capacités à surmonter les crises ainsi qu'à permettre aux individus et aux sociétés de mieux gérer les crises. Les politiques et programmes de coopération pour le développement mis en œuvre par tous les acteurs du développement devraient favoriser la mobilisation active des populations et des groupes marginalisés au niveau local. Les jeunes, les femmes, les populations autochtones, les migrants, les personnes âgées et les personnes handicapées ont besoin d'une attention particulière.

13. Il existe trois domaines prioritaires dans lesquels une coopération renforcée et bien programmée aidera

ceux qui en ont particulièrement besoin. Tout d'abord, il faut soutenir les programmes de protection sociale novateurs qui ont été mis en place pour faire face aux conséquences économiques de la pandémie de COVID-19. Les pays en développement et leurs partenaires devraient s'inspirer de ces innovations, notamment en adoptant une approche fondée sur les interactions dans le cadre des programmes de protection sociale. Des partenariats tels que l'Accélérateur mondial pour l'emploi et la protection sociale et des transitions justes peuvent renforcer la coordination et la cohérence à l'appui de ces efforts. Deuxièmement, l'adaptation aux changements climatiques doit être mieux intégrée dans les politiques et les pratiques de coopération pour le développement. Les pays vulnérables au climat ont besoin d'une coopération pour le développement qui tienne mieux compte des risques et qui soit assortie de subventions et d'autres financements à des conditions favorables, plutôt que de prêts, afin d'éviter d'alourdir le poids de leur dette. Troisièmement, la technologie numérique peut contribuer efficacement à une croissance inclusive. Alors que le nombre d'utilisateurs d'Internet dans le monde a fortement augmenté pendant la pandémie de COVID-19, cette accélération peut aggraver les inégalités et les vulnérabilités si la fracture numérique n'est pas dûment prise en compte. Les partenaires de la coopération pour le développement devraient d'urgence améliorer l'accès des plus vulnérables à la technologie numérique. À cette fin, la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire peuvent jouer un rôle important dans le transfert de technologies et la formation axée sur les compétences.

14. Le prochain Sommet sur les objectifs de développement durable peut être une occasion décisive pour fournir un appui aux pays en développement en faveur des objectifs de développement durable et de l'action climatique. Le Forum, qui contribuera à créer une dynamique, à dégager un consensus sur les domaines prioritaires et à élaborer des propositions réalisables, peut aider à conduire les changements nécessaires.

15. **M^{me} Fatima** (Haute-Représentante pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement), dans une déclaration vidéo préenregistrée, estime qu'il faut progresser dans la réalisation des objectifs définis dans le Programme d'action de Doha en faveur des pays les moins avancés. Les débats stratégiques tenus dans le cadre du Forum ont toujours été axés en priorité sur les besoins des plus vulnérables, et le Forum est une enceinte importante pour évaluer honnêtement la situation actuelle et examiner les mesures à prendre afin d'aller de l'avant. Le bureau de la Haute-Représentante

a toujours collaboré avec le Département des affaires économiques et sociales à l'appui du Forum, et cette coopération est devenue plus nécessaire que jamais. Des crises multiples et concomitantes ont des conséquences graves et disproportionnées sur les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement. Au moment où la communauté internationale s'efforce de se relever de la pandémie de COVID-19, la situation dans les pays les plus vulnérables révèle une réalité différente. Ces pays ont pris beaucoup de retard dans la réalisation des objectifs de développement durable, même avant le déclenchement de la pandémie, qui a creusé les écarts préexistants.

16. Malgré ce qui précède, la gravité de la situation dans ces pays n'a pas été pleinement mesurée. Ce manque de compréhension a été constaté dans la publication intitulée « 2022 Development Cooperation Forum Survey Study: Navigating COVID-19 recovery and long-term risks ». Les pays les moins avancés, en particulier, continuent d'être touchés par l'inégalité vaccinale, en même temps qu'ils font face à des chocs multiples, ce qui réduit leur capacité à réaliser les investissements nécessaires et à long terme dans des domaines tels que la protection sociale et les infrastructures résilientes. Ces pays ne disposent pas de réserves suffisantes en cas d'urgence et une coopération pour le développement efficace est donc essentielle afin de garantir leur développement durable. La coopération contribue à renforcer la résilience aux changements climatiques et à consolider les bases économiques et sociales du progrès. Sans progrès dans ces pays, il serait impossible d'atteindre les objectifs.

17. À l'avenir, le soutien fourni au titre de la coopération pour le développement menée avec les groupes de pays les plus vulnérables devrait être fiable, prévisible et suffisant, en particulier les subventions, le soutien au renforcement des capacités, l'assistance technique et les prêts à des conditions favorables ou à faible taux d'intérêt, sans quoi les inégalités entre ces pays et les autres continueront de se creuser. Les premières mesures prises pour faire face à la pandémie de COVID-19 se sont traduites par une augmentation sensible de l'aide publique au développement en faveur de ces pays, ce qui s'est matérialisé essentiellement par des prêts plutôt que par des subventions. La situation mondiale est devenue incertaine et les ressources font l'objet de demandes concurrentes. Un ralentissement de l'aide publique au développement peut avoir des conséquences macroéconomiques et sociales dramatiques dans les pays vulnérables. Dans ce contexte, il est urgent d'élargir les sources de coopération pour le développement afin de respecter

mais aussi dépasser les engagements en matière d'aide publique au développement, tout en libérant le potentiel de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire. La mobilisation du financement privé au service du développement durable est un thème central de la cinquième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, et devrait être étendue à tous les groupes de pays en développement dans la course à la réalisation du Programme 2030.

18. En outre, la communauté internationale doit mieux comprendre la question de l'allocation des ressources et davantage se concerter sur l'accès à ces ressources. Il faudrait aussi convenir d'une mesure plus efficace de la vulnérabilité, comme le demandent entre autres les petits États insulaires en développement, car cela peut permettre d'adopter une méthode attendue de longue date afin d'évaluer les besoins en matière de développement dans les différents contextes nationaux. L'analyse initiale et les recommandations du Groupe de haut niveau sur l'élaboration d'un indice de vulnérabilité multidimensionnelle pour les petits États insulaires en développement ont indiqué une voie possible, l'indice proposé pouvant constituer un nouveau critère pour orienter les allocations et répondre aux préoccupations déjà anciennes des pays en situation particulière. Les critères d'allocation de l'aide publique au développement en faveur de l'allègement de la dette peuvent aussi reposer sur la vulnérabilité et les besoins. Le rapport final du Groupe de haut niveau sera publié dans les prochains mois, et l'acceptation mondiale de l'indice de vulnérabilité multidimensionnelle peut changer la donne au niveau mondial.

19. **M. Al-Kuwari** (Qatar) rappelle que son pays a présidé et accueilli la deuxième partie de la cinquième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, dont la conclusion réussie quelques jours plus tôt a constitué une étape importante en vue d'aider les pays les moins avancés à réaliser des progrès majeurs en matière de développement, renforcer leur résilience et trouver des solutions durables en vue de favoriser la croissance à l'avenir. À la Conférence, tous les partenaires ont démontré leur engagement à mettre en œuvre le Programme d'action de Doha en faveur des pays les moins avancés. Dans ce programme, la nécessité d'améliorer la qualité, les effets et l'efficacité de la coopération pour le développement est soulignée et le Forum est prié de continuer à examiner l'évolution de la coopération internationale dans ce domaine, ainsi que la cohérence des politiques de développement, notamment pour les pays les moins avancés. Conformément à son propre engagement à soutenir le développement des pays les moins avancés, le Qatar a annoncé un paquet de mesures financières d'un montant

de 60 millions de dollars à l'appui de la mise en œuvre du Programme d'action de Doha et du renforcement de la résilience des pays les moins avancés.

Table ronde : « Donner la priorité à la vie et aux moyens de subsistance des plus vulnérables dans le cadre d'une coopération au service du développement tenant compte des risques »

20. **La Présidente** déclare que le débat portera sur l'équilibre trouvé par les pays entre les différentes priorités de la coopération pour le développement afin de gérer simultanément plusieurs crises.

21. **M. Booker** (Administrateur principal des programmes de coopération internationale et de gouvernance mondiale à la Ford Foundation), modérateur, affirme que le monde est de plus en plus interconnecté, lié, interdépendant, indivisible et inégal. Cinq siècles ont abouti à la création d'un système mondial qui profite à une minorité et non à la majorité, dans lequel la vulnérabilité est répartie en fonction de la race, du genre et de la géographie. Il est nécessaire d'identifier les populations les plus vulnérables parmi les nations et au sein des pays, et de déterminer comment la coopération pour le développement devrait répondre à leurs besoins et enrayer les moteurs structurels et systémiques de l'inégalité. Les participants à la table ronde examineront comment la coopération pour le développement peut relever ces défis aux niveaux mondial, national et local.

22. **M^{me} Majano de Palma** (Directrice générale de l'Agence de coopération internationale d'El Salvador), intervenante, déclare que le contexte mondial est marqué par de multiples crises interdépendantes et convergentes. Ainsi, les risques, les lacunes et les vulnérabilités structurelles des pays en développement se sont aggravés, et les progrès dans les trois dimensions du développement durable ont été compromis. El Salvador a été directement touché par ces crises et a dû agir de manière décisive, tout en continuant à mettre en œuvre des mesures et des politiques visant à répondre aux besoins et aux dettes historiques de la population. Compte tenu de cette situation, et parce qu'El Salvador est considéré comme un pays à revenu intermédiaire, le Gouvernement salvadorien a adopté une nouvelle approche de la coopération internationale et créé l'Agence de coopération internationale d'El Salvador en 2020. L'objectif de l'Agence est d'optimiser les occasions et les possibilités de développement économique et social, grâce à des modalités novatrices et efficaces, telles que les partenariats multipartites, dans le domaine de la coopération internationale non remboursable. L'Agence est la première de ce type en Amérique centrale et, avec le soutien de l'ONU, elle a

pu participer au comité directeur national chargé de négocier un plan-cadre de coopération pour la période 2022-2026. Elle participe également à divers dispositifs et initiatives régionaux et cherche à créer de nouvelles modalités de coopération, notamment la coopération Sud-Sud.

23. À cet égard, la solidarité mondiale, le multilatéralisme et la coopération internationale ne doivent pas rester des notions théoriques ; il faut rechercher et mettre en œuvre des solutions novatrices et décisives en vue de répondre aux différents besoins et défis des pays en développement comme El Salvador. Il faut repenser d'urgence les mesures de progrès en matière de développement durable en dehors de la perspective économique basée sur le PIB, en adoptant une approche plus inclusive, plus juste et plus équitable de la coopération internationale. Cette approche devrait aider les pays en développement à accéder aux ressources à des conditions favorables ou non préférentielles, à l'assistance technique, au renforcement des capacités et aux transferts de technologie. Ce changement de paradigme devrait s'appliquer non seulement aux mesures ou aux statistiques permettant d'évaluer les progrès réalisés dans les pays, mais aussi à l'utilisation des informations ainsi recueillies en vue d'accéder à la coopération internationale, au financement du développement et à d'autres sources de financement, et de procéder à leur allocation. Le système des Nations Unies peut jouer un rôle clé dans la mise en œuvre de différentes initiatives, sous la direction du système revitalisé des coordonnatrices et coordonnateurs résidents, en vue de mener une action plus intégrée, plus efficace et mieux adaptée aux besoins et aux priorités des pays.

24. **M. Skoog** (Ambassadeur et Chef de la délégation de l'Union européenne auprès de l'ONU), intervenant, dit qu'en plus des inégalités et des vulnérabilités existantes, la communauté internationale fait également face à une situation géopolitique très fragmentée, qui entrave la mise en œuvre de solutions traditionnelles. L'Union européenne reste déterminée à relever tous les défis, afin de rétablir la confiance dans la coopération internationale et le multilatéralisme. L'Union européenne est un important fournisseur d'aide publique au développement qui, sans être une panacée, reste un élément essentiel pour relever de nombreux défis. En 2021, l'aide au développement des membres de l'OCDE a augmenté de 4,4 % par rapport à 2020, dont 43 % ont été fournis par l'Union européenne et ses États membres. En tant que principaux donateurs au niveau mondial, les États membres sont prêts à respecter leur engagement collectif consistant à fournir au moins

0,7 % de leur revenu national brut (RNB) collectif sous forme d'aide publique au développement d'ici à 2030.

25. L'Union européenne, qui fournit actuellement environ 23 milliards d'euros au titre du financement de l'action climatique, est déterminée à atteindre l'objectif de mobilisation collective de 100 milliards de dollars au titre du financement annuel de l'action climatique et demande aux autres donateurs d'intensifier leurs efforts à cet égard. La vingt-huitième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques sera un moment décisif, et tous les partenaires qui sont en mesure de le faire devraient accroître leur soutien et recenser de nouvelles sources de financement, notamment des sources novatrices. Les infrastructures durables sont essentielles et l'Union européenne intensifie ses efforts dans le cadre de son initiative « Global Gateway » qui, depuis son lancement en 2021, a engagé plus de 9 milliards d'euros de subventions pour des investissements clés en Afrique, en Amérique latine, dans les Caraïbes et dans le Pacifique. L'objectif est de fournir des solutions de financement à grande échelle, afin de financer des infrastructures et des programmes de développement connexes dans les domaines de la numérisation, du développement humain et des énergies renouvelables. Une liste de 87 grands programmes, adoptée au début du mois, prévoit un financement important de l'Union européenne, de ses États membres et des banques de développement destiné aux priorités régionales et nationales, notamment les routes, les ports, les centrales d'énergie renouvelable, les obligations vertes globales et d'autres solutions vertes. Le projet comprend également un élément de connectivité et se concentre sur le cadre réglementaire, dans le but de protéger les plus vulnérables contre les menaces liées à Internet.

26. L'ampleur et la complexité des crises humanitaires actuelles nécessitent différents types de mesures, telles que des dispositifs de financement souples et des mesures de prévention utilisant des systèmes d'alerte rapide et des données météorologiques. Le système humanitaire des Nations Unies doit œuvrer de manière transparente et bien coordonnée, en procédant à des évaluations des besoins rigoureuses, en renforçant les capacités locales et en adaptant l'aide au contexte local, un soutien particulier devant être apporté aux organisations dirigées par des femmes. En outre, un large éventail d'acteurs de la société civile devrait participer à la mise en œuvre de l'aide humanitaire. Alors que les finances publiques ne suffiront pas à relever les défis posés par les crises multidimensionnelles, l'Union européenne souhaite unir ses forces à celles d'autres parties prenantes en vue de soutenir les pays à faible revenu ou à revenu

intermédiaire et d'accélérer l'apport de capitaux privés internationaux vers des investissements durables dans les pays du Sud. L'Initiative de Bridgetown sur les paiements de la dette et les taux d'intérêt viables est louable, et l'Union européenne est prête à l'examiner, de même que d'autres propositions de mesures de relance en faveur des objectifs de développement durable.

27. **M^{me} Correa** (Directrice générale de Pro Mujer), intervenante, déclare que son organisation collabore étroitement avec les femmes d'Amérique latine depuis plus de 32 ans et leur a permis d'accéder à l'inclusion financière, aux services de santé et aux possibilités d'apprentissage. Forte de son expérience et de ses travaux de recherche approfondis sur les questions de genre, elle connaît bien les obstacles auxquels les femmes se heurtent au quotidien. Les phénomènes politiques, économiques, sociaux et environnementaux touchent les femmes de manière différente et disproportionnée dans de nombreux cas, comme pendant la pandémie de COVID-19 lorsque la part des femmes dans la population active mondiale a enregistré une baisse historique et que les pertes ont été particulièrement importantes pour les travailleuses domestiques et les femmes s'occupant d'enfants en bas âge. Selon la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, la pandémie a fait reculer de plus d'une décennie la participation des femmes au marché du travail dans la région. Ce recul est en partie dû au fait qu'en 2020, environ 57 % des femmes étaient employées dans des secteurs plus touchés par la pandémie, notamment le commerce de détail, le travail domestique et la prestation de soins, l'industrie manufacturière, le tourisme, les services administratifs, l'immobilier et les soins de santé. En outre, les confinements et d'autres restrictions ont exacerbé la crise des soins et augmenté la charge de travail des femmes, nuisant à leur santé et forçant nombre d'entre elles à quitter leur emploi.

28. L'intersection entre la crise climatique et le genre est de plus en plus évidente, et les changements climatiques ne sont pas neutres du point de vue du genre. S'il est essentiel de prendre en compte les questions de genre dans les processus décisionnels et les initiatives axées sur la lutte contre les changements climatiques, les femmes sont également touchées de manière disproportionnée par d'autres crises graves. Les inégalités structurelles ont pénalisé les femmes pendant des siècles. En Amérique latine, seulement 18,6 % des femmes sont assurées par les systèmes publics de sécurité sociale et la participation des femmes à la population active est inférieure de 23 % à celle des hommes. Sur les 25 pays présentant les taux de

fémicide les plus élevés, 14 se trouvent en Amérique latine et dans les Caraïbes. Bien que l'Amérique latine compte le plus grand nombre de femmes entrepreneurs et que la moitié de ses petites et moyennes entreprises soient créées et gérées par des femmes, 73 % de ces entreprises ne peuvent pas accéder au capital nécessaire pour lancer leurs activités. Ces difficultés et ces obstacles structurels limitent le potentiel des femmes et les désavantagent nettement par rapport aux hommes. Il faut concevoir des produits, des services et des politiques efficaces qui prennent en compte les questions de genre, mais cela ne sera pas possible sans données adéquates ventilées par genre. Tous les secteurs de la société devraient collaborer à la constitution de bases de données qui permettraient de recenser les vulnérabilités diverses et particulières auxquelles les populations font face. Il s'agit du seul moyen d'élaborer des politiques fondées sur des données probantes qui répondent aux besoins de ces populations, et d'en mesurer les effets.

29. La prise en compte des questions de genre dans des approches intersectionnelles dans toutes les activités donnera une occasion unique de réaliser des changements concrets et durables, de combler les écarts et de garantir l'égalité des droits et des chances. Toutes les organisations et les institutions devraient examiner leurs effets sur les femmes et réfléchir aux moyens de mettre en œuvre des solutions à cet égard. Les sociétés ont la responsabilité d'examiner leurs réalités à travers des prismes spécifiques, afin d'éclairer leurs décisions.

30. **M. Pelofsky** (Chef adjoint de cabinet de la Rockefeller Foundation), intervenant, considère que la situation mondiale est défavorable et qu'elle risque de s'aggraver dans les prochains mois. Le moment est venu de faire preuve d'audace et de saisir une occasion importante. À la fin de l'année 2022, au moins 10 pays étaient en situation de surendettement et 27 autres présentaient un risque élevé de surendettement, ce qui marque une forte dégradation par rapport à l'année précédente. Au cours des 18 premiers mois de la pandémie de COVID-19, il y a eu des disparités flagrantes en termes d'interventions, les pays développés allouant aux initiatives de relance 24 % de leur PIB, les économies émergentes 6 % et les pays à faible revenu 2 %. Des décennies de progrès en matière de lutte contre la pauvreté ont été réduites à néant au cours de la période qui a suivi. Alors que tous les pays ont enregistré une baisse cumulée du PIB estimée à 20 %, les pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire ont enregistré une baisse cumulée du PIB estimée à 30 %, et les pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire qui importent des produits de base ont enregistré une réduction du PIB de plus de 40 %.

31. En 2023, le calendrier diplomatique présente certains avantages, tout d'abord parce qu'aucune reconstitution majeure n'est prévue et qu'il n'est pas nécessaire de trouver d'urgence de l'argent pour les principaux fonds et l'aide internationale au développement. En outre, la Banque mondiale est dirigée par une nouvelle équipe et de nombreux autres dirigeants ont reconnu que l'architecture financière mondiale n'était pas adaptée à l'objectif visé. Cette architecture, conçue au milieu du siècle dernier, n'est plus d'actualité et devrait être réformée. Bien que les dirigeants du Groupe des Sept et d'autres acteurs majeurs soient prêts à procéder à des réformes, de réels doutes subsistent quant à l'adéquation des ambitions. Des solutions courageuses et audacieuses sont nécessaires et la philanthropie peut être exploitée à cet égard pour offrir à la fois du capital-risque et du capital diplomatique afin de parvenir à un meilleur résultat.

32. **M. Ogilvy** (Représentant spécial de l'OCDE auprès de l'ONU), intervenant principal, déclare que la pandémie de COVID-19, la guerre d'agression russe contre l'Ukraine et les changements climatiques ont attiré davantage l'attention sur la question des vulnérabilités et mettent à l'épreuve le système existant de coopération pour le développement d'une manière sans précédent. Ces crises ont réduit à néant des avancées durement acquises en matière de développement, compromis les progrès réalisés dans la mise en œuvre du Programme 2030 et fait payer le plus lourd tribut aux populations les plus pauvres et les plus vulnérables. Dans le rapport intitulé « Financing for Sustainable Development Report 2023 », la nécessité de prendre en compte le rôle particulier des financements à des conditions favorables, de relever les défis propres aux petits États insulaires en développement et aux autres pays vulnérables aux changements climatiques, et de faire évoluer rapidement le système de coopération pour le développement, a été soulignée à plusieurs reprises. Les pays à revenu intermédiaire jouent un rôle essentiel, à la fois en tant que prestataires de la coopération pour le développement et en tant que pays hôtes d'un grand nombre de personnes pauvres, et il est donc important de ne pas se limiter au PIB lorsque l'on examine le rôle de la coopération pour le développement dans ces pays.

33. À cet égard, le système existant de coopération pour le développement est fragmenté et dépassé. L'OCDE a participé et apporté son soutien au 2022 Effective Development Co-operation Summit, qui a donné un nouvel élan au programme de coopération efficace pour le développement à un moment où il en a le plus besoin. Plus de 40 pays en développement se sont déjà engagés à mener de nouvelles activités de suivi en

vue de recueillir des données sur les difficultés rencontrées sur le terrain. L'OCDE collabore avec la Coalition mondiale pour l'évaluation de la COVID-19 afin de tirer les enseignements des mesures prises au niveau international pour faire face à la pandémie, et continuera à collaborer avec le Forum et à lui apporter son soutien.

34. **M. Meja** (Directeur exécutif de Reality of Aid Africa Network), intervenant principal, dit qu'il faut faire plus pour remédier à la situation actuelle. Les partenaires de développement et les gouvernements devraient allouer davantage de ressources au développement, de sorte que les budgets nationaux puissent répondre d'urgence aux multiples crises. Il ne suffit plus que les pays consacrent 5 % de leur budget national au développement. Le moment est venu de prendre des mesures concrètes pour atteindre l'objectif de consacrer 0,7 % du RNB à l'aide publique au développement, afin de répondre de manière adéquate à la crise mondiale. L'accent devrait être mis sur les principales infrastructures qui soutiennent les pauvres et les plus vulnérables, en adoptant une approche mobilisant l'ensemble de la société afin de relever les défis du développement. Il convient d'examiner les structures qui servent à mobiliser et à faire participer les populations à la planification, en particulier dans les pays du Sud. Un environnement favorable devrait être créé afin de permettre à la société civile et aux populations de participer au développement et de favoriser une plus grande collaboration avec les collectivités et les gouvernements, de manière à adapter la conception et la mise en œuvre de programmes aux besoins réels. Une approche fondée sur les données contribuera également à modifier les comportements, à accélérer les changements positifs ainsi qu'à transformer la prise de décision et l'action au niveau national.

35. **M. Romero Puentes** (Observateur de Cuba), s'exprimant au nom du Groupe des 77 et de la Chine, estime que le monde se trouve à un moment critique où de nombreux pays en développement risquent d'être laissés de côté. L'indice de développement humain a chuté pour la première fois depuis plus de trois décennies, ce qui traduit des reculs massifs dans les domaines de la santé, de l'éducation et du niveau de vie. Dans les pays en développement, il manque 1 200 milliards de dollars pour assurer une protection sociale universelle et 4 300 milliards de dollars pour réaliser les objectifs de développement durable d'ici à 2030. Il est essentiel de mobiliser des ressources suffisantes provenant de tous les dispositifs de financement disponibles afin de mettre en œuvre des actions et des mesures en faveur du développement

durable. À cet égard, la communauté internationale devrait fournir davantage de ressources financières permanentes, stables, prévisibles, prévoyant des conditions favorables ou exemptes de conditions aux pays en développement, en particulier aux plus démunis et aux moins développés, et les pays développés devraient respecter leurs engagements à l'appui des efforts et des stratégies de développement nationaux.

36. Malgré certains progrès, l'aide au développement fournie aux pays les moins avancés, aux pays en développement sans littoral et aux petits États insulaires en développement n'a pas été à la hauteur de leurs besoins. L'augmentation de l'aide publique au développement s'est souvent faite au détriment des subventions, ce qui peut accroître le risque de surendettement, et la majeure partie de l'aide publique au développement multilatérale allouée en 2022 a été fournie sous forme de prêts et non de subventions. L'aide publique au développement devrait répondre aux besoins et au contexte propres à chaque pays en développement, plutôt que d'alourdir le poids de la dette. La nécessité de renforcer et de renouveler les partenariats mondiaux pour le développement, fondés sur la direction et l'appropriation nationales des stratégies de développement, devrait être un principe directeur pour toutes les activités de l'ONU, y compris au niveau national. L'ensemble du système des Nations Unies, les institutions de Bretton Woods et les donateurs bilatéraux devraient adapter leurs programmes de coopération en fonction des stratégies nationales de développement et harmoniser les programmes de coopération individuels, en vue d'optimiser leurs contributions à la réalisation de ces stratégies.

37. L'utilisation du RNB pour mesurer l'aide au développement ne permet pas de prendre en compte les conséquences des chocs sur les économies et les sociétés de nombreux pays en développement. Il faut donc établir un ensemble de mesures qui ne se limitent pas au PIB ou qui viennent le compléter afin de déterminer l'accès à des financements à des conditions favorables et à la coopération technique. Il est également impératif de promouvoir d'urgence les transferts de technologie, le renforcement des capacités ainsi que la coopération technique et scientifique entre les pays développés et les pays en développement. À cet égard, l'imposition de mesures économiques coercitives à l'encontre des pays en développement, notamment les sanctions unilatérales, ne contribue pas au développement économique et social, au dialogue, à la coopération ou à l'entente entre les pays. La coopération Sud-Sud, qui est essentielle pour relever les grands défis du développement et atteindre les objectifs fixés, est en plein essor et vient non pas remplacer mais compléter

utilement la coopération Nord-Sud et incarner la solidarité. Le Forum ne devrait pas être utilisé pour chercher à réaliser les objectifs qui ne s'inscrivent pas dans le cadre de l'ONU. Il devrait examiner les moyens de mieux coordonner et d'harmoniser les travaux des organismes spécialisés et des institutions financières internationales sur la mise en œuvre du Programme 2030.

38. **M. Szczerski** (Observateur de la Pologne) déclare que les principaux défis qui se posent à la communauté internationale frappent souvent de plein fouet les groupes les plus vulnérables, sont de nature régionale et mondiale et présentent des liens complexes entre les situations politiques, l'économie mondiale et le développement social. Face à ces défis, l'Union européenne a alloué un montant de 70 milliards d'euros à la coopération internationale pour le développement en 2021. En outre, la cinquième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, qui s'est achevée récemment, a débouché sur de nouveaux engagements en faveur de la réalisation du plan décennal visant à placer les 46 pays les plus vulnérables au cœur des efforts internationaux. La Pologne souhaite continuer à faire preuve de solidarité et à mutualiser son expérience en matière de développement et de transformation avec ses partenaires des pays les moins avancés. Afin de protéger la vie et les moyens de subsistance des plus vulnérables, les acteurs de la coopération internationale devraient se concentrer en priorité sur le renforcement de la résilience, l'investissement dans l'action préventive et la réduction de la vulnérabilité multidimensionnelle aux chocs et aux crises. La délégation polonaise soutient fermement l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix afin d'atteindre plus efficacement les objectifs de développement durable, et le renforcement de la coopération dans les secteurs de l'action humanitaire, du développement et de la paix en vue d'atténuer les risques.

39. La Pologne fournit une aide humanitaire, soutient les efforts de relèvement et aide l'Ukraine à renforcer la résilience de ses institutions dans le contexte de l'invasion brutale de la Russie. Elle ne ménage pas ses efforts pour réduire au minimum les répercussions de la guerre sur la sécurité alimentaire mondiale et, depuis le début de la guerre, elle a facilité l'exportation de plus de 3 millions de tonnes de céréales ukrainiennes vers des pays qui en avaient un besoin urgent. En outre, elle a versé une contribution d'un million de dollars au Programme alimentaire mondial (PAM), en vue d'atténuer la crise de la sécurité alimentaire dans certains pays africains, et s'est récemment engagée à acheter, par l'intermédiaire du PAM, 10 millions de

dollars de céréales, afin de répondre aux besoins urgents du Yémen, déchiré par la guerre. Il est essentiel d'investir dans les personnes afin de réaliser un développement durable et, à cet égard, la Pologne fournit des bourses aux étudiants et aux universitaires des pays partenaires. Le renforcement des capacités et du capital humain est déterminant pour réduire les vulnérabilités et tirer pleinement parti des atouts.

40. Il convient de bâtir et de renforcer l'ambition de développer la résilience aux chocs mondiaux pour faire face aux urgences humanitaires mondiales, à l'accélération des effets des catastrophes naturelles et des pandémies, et aux défis persistants de la faim et de la pauvreté. Afin de concrétiser cette ambition, le développement durable devrait s'appuyer sur une connectivité infrastructurelle régionale et interrégionale dans des secteurs essentiels tels que les transports, l'énergie et la numérisation.

41. **M. Turay** (Observateur de la Sierra Leone), s'exprimant au nom du Groupe des États d'Afrique, dit que les pays africains ont connu des difficultés dans la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons, avant même les crises actuelles, qui ont perturbé les activités économiques, exercé une forte pression sur les systèmes de santé et de protection sociale, et pesé davantage sur les budgets nationaux. Ces crises ont mis en évidence les limites des systèmes de coopération existants et jeté le doute sur la volonté collective de la communauté mondiale de collaborer en temps de crise, pour le bien commun de tous. Les pays africains ont été gravement touchés par les crises et, bien que la croissance africaine ait connu une certaine reprise en 2021 et 2022, les projections pour les années à venir sont inférieures aux niveaux d'avant la pandémie. À cet égard, le Groupe se félicite de l'appel lancé par le Secrétaire général en faveur du plan de relance des objectifs de développement durable et exhorte la communauté internationale à soutenir cet appel par un ensemble cohérent de mesures concrètes visant à faciliter l'augmentation du financement du développement.

42. À moins que des contre-mesures décisives ne soient prises, la trajectoire de la dette africaine s'accéléra en raison de l'augmentation des dépenses gouvernementales visant à atténuer les conséquences socioéconomiques des crises actuelles et de la contraction économique et financière qui en découle. Il est urgent de s'attaquer au problème du surendettement et de la soutenabilité de la dette, et d'étendre l'allégement, la suspension et l'annulation de la dette, en recourant à des solutions globales à moyen et à long terme. Le moment est venu de réformer l'architecture monétaire et financière internationale et de porter un

regard critique sur le rôle des agences de notation, l'émission et la réorientation des droits de tirage spéciaux, ainsi que le cadre juridique multilatéral applicable aux opérations de restructuration de la dette souveraine. L'aide publique au développement et les instruments de financement à des conditions favorables sont essentiels pour soutenir les pays africains dans leurs efforts de développement, et les pays développés devraient respecter leurs engagements mondiaux à cet égard afin de construire en mieux pour l'avenir.

43. Il est préoccupant de constater que l'Afrique perd chaque année des flux financiers illicites estimés à 86,6 milliards de dollars. Les transferts illicites de ressources africaines dépassent largement les investissements étrangers directs et les flux d'aide publique au développement. Les refuges et les pays de destination favorisent la corruption et aggravent le sous-développement dans les pays d'origine, et la communauté internationale devrait prendre des mesures concrètes pour s'attaquer à ce problème. La coopération internationale en matière fiscale devrait être renforcée, et le Groupe se félicite de l'adoption récente par la deuxième Commission d'un projet de résolution sur la promotion d'une coopération internationale inclusive et efficace en matière fiscale à l'ONU. Les défis actuels ont également mis en évidence le rôle crucial que joue le système des Nations Unies pour le développement, qui doit être souple, robuste et capable de s'adapter. Afin que ce système puisse répondre efficacement aux crises auxquelles se heurtent les pays en développement, il est essentiel de permettre l'accès à des ressources financières prévisibles, suffisantes et durables. Le renforcement de la coopération internationale et des investissements dans des domaines tels que l'agriculture durable et technologiquement améliorée, l'énergie et les transports durables, la numérisation, le développement du capital humain et la formation professionnelle, en particulier pour les femmes et les jeunes, appuiera les efforts de relèvement.

44. **M. Cherif** (Tunisie) déclare que, dans un contexte mondial caractérisé par des défis complexes et interconnectés, la coopération pour le développement demeure un levier important pour promouvoir le développement durable et réduire la pauvreté parmi les plus vulnérables. En conséquence, la communauté internationale devrait prendre des mesures concrètes et concertées pour relever ces défis, et tous les pays en développement devraient s'efforcer d'atteindre les objectifs de développement durable. Pour ce faire, il convient d'adopter des stratégies et des objectifs adéquats et de mettre à disposition un financement suffisant. Une coopération internationale plus solidaire et un nouveau contrat social pour un développement

durable et équitable sont plus que jamais nécessaires. L'aide au développement et l'aide humanitaire sont essentielles pour protéger la vie des personnes touchées par la pauvreté, les conflits, les catastrophes naturelles et d'autres situations d'urgence, et tant la communauté internationale que les États devraient être en mesure de déployer les moyens nécessaires à cet égard. La dette publique devrait être annulée et recyclée dans des projets tournés vers l'avenir.

45. La promotion d'une croissance économique inclusive contribuera à favoriser le développement durable et à réduire la pauvreté. Les investissements dans l'éducation, la formation professionnelle et la création d'emplois pourront renforcer les capacités des groupes vulnérables et générer de la croissance économique. Parallèlement, des programmes de protection sociale devraient être élaborés afin de fournir un filet de sécurité à ces groupes, de leur permettre de mieux résister aux crises et d'améliorer leur accès aux soins de santé et à l'éducation. Les inégalités entre les femmes et les hommes étant un obstacle majeur au développement, les femmes et les filles devraient être habilitées à participer pleinement aux sphères économique, sociale et politique. En outre, les groupes les plus vulnérables sont souvent les plus durement touchés par les catastrophes naturelles et les changements climatiques. Il convient donc d'investir dans la réduction des risques afin de protéger ces populations et de réduire les effets que ces phénomènes engendrent pour elles.

46. **M^{me} Alborno** (Observatrice de l'Équateur) dit que son pays a été fortement touché par la pandémie de COVID-19, le conflit entre la Russie et l'Ukraine et les changements climatiques, et que sa capacité d'adaptation a été mise à l'épreuve. Il est donc essentiel que la coopération internationale contribue à améliorer la réactivité des pays et à renforcer les capacités institutionnelles des gouvernements centraux et régionaux. Si la coopération Sud-Sud est un instrument extrêmement utile, les financements et des dispositifs novateurs tels que les échanges de dettes peuvent également être efficaces pour soutenir les programmes et les projets de développement grâce aux transferts de connaissances entre pays comparables. Il convient de relever certains défis qui entravent le développement, tels que la criminalité transnationale organisée, qui a fragilisé la capacité de relèvement de l'Équateur après la pandémie. La responsabilité de résoudre ces questions est partagée car la criminalité transnationale organisée touche à la fois les pays développés et les pays en développement.

47. **M^{me} Hamdouni** (Observatrice du Maroc), s'exprimant au nom du Groupe de pays de même

sensibilité pour la promotion des pays à revenu intermédiaire, déclare que les multiples crises ont clairement montré qu'un type de coopération unique ne convenait pas à tous. La coopération pour le développement devrait mieux tenir compte de la nature interdépendante et en cascade des effets de ces crises, et il est urgent de reconceptualiser la mesure du développement et la coopération pour le développement afin de prendre en considération les nombreuses dimensions du développement. Le moment est venu de ne pas tenir compte uniquement du PIB, à la fois pour effectuer les mesures et pour orienter la coopération globale pour le développement et l'accès aux financements à des conditions favorables ou non préférentielles, la coopération technique et le renforcement des capacités pour tous les pays en développement. Cette approche devrait être l'un des piliers de la réforme tant attendue de l'architecture financière internationale. Il ne sera possible d'élaborer une méthodologie complète ne se limitant pas au PIB que si l'on saisit clairement les déséquilibres structurels et les vulnérabilités multidimensionnelles auxquelles se heurtent les pays à revenu intermédiaire. Cette compréhension commune nécessitera une coordination entre les différentes parties prenantes.

48. À l'approche du forum du Conseil économique et social sur le suivi du financement du développement, du forum politique de haut niveau pour le développement durable, du Sommet sur les objectifs de développement durable et du Dialogue de haut niveau sur le financement du développement, il faut adapter en priorité la coopération pour le développement aux vulnérabilités multidimensionnelles et aux déséquilibres structurels. Reconnaître les degrés de vulnérabilités et leurs effets sur les différentes catégories de pays en développement est un exercice collectif qui devrait être mené au niveau national et régional ainsi que par les institutions financières internationales, les partenaires de développement et les banques multilatérales de développement. Il convient de compléter les critères actuels par une prise en compte inclusive et globale du déséquilibre structurel et des vulnérabilités multidimensionnelles afin que les dispositifs de coopération pour le développement traitent efficacement les risques actuels, notamment le piège du revenu intermédiaire. Ces considérations devraient s'inscrire dans l'état des lieux mené par le Secrétaire général en vue d'évaluer l'efficacité de la coopération pour le développement fournie aux pays à revenu intermédiaire.

49. **M. Meschchanov** (Observateur de la Fédération de Russie) affirme que la pandémie de COVID-19 a créé de nouvelles difficultés pour l'humanité. En outre, la

reprise après la pandémie et la réalisation des objectifs de développement durable ont été entravées par une crise économique, le poids de la dette, les questions environnementales ainsi que l'instabilité des marchés de l'alimentation et de l'énergie. Dans ce contexte, l'aide internationale aux États en développement doit tenir compte des priorités et des besoins nationaux en matière de développement et ne pas imposer de conditions artificielles. Il convient avant tout de répondre à des préoccupations pratiques, telles que le renforcement des capacités industrielles, le développement des infrastructures, la diversification des échanges commerciaux et l'amélioration de l'accès aux technologies modernes.

50. Ces efforts internationaux visent essentiellement à éliminer la pauvreté, à redistribuer la valeur ajoutée à l'échelle mondiale ainsi qu'à améliorer la stabilité et l'autosuffisance des pays en développement. Ces objectifs sont très ambitieux et leur réalisation dépend des efforts coordonnés de tous les pays, mais la majorité des pays développés n'en font pas assez. Plus de 50 ans se sont écoulés depuis que l'objectif de l'aide publique au développement a été porté à 0,7 % du RNB, mais la plupart des pays n'ont jamais atteint ce chiffre. Le volume total de l'aide publique au développement en 2020, à l'exclusion des fonds affectés à la lutte contre la pandémie, s'est contracté pour tous les pays, à l'exception des pays à revenu intermédiaire supérieur. Les pays développés ne respectent pas non plus leurs obligations en matière de financement de l'action climatique. La délégation russe soutient la poursuite des débats à l'ONU sur la vulnérabilité relative de différents groupes de pays et demande également aux donateurs de ne pas réduire l'aide publique au développement, mais de l'augmenter, en particulier pendant la période difficile actuelle.

51. Les tentatives de politiser l'aide internationale et de l'utiliser pour faire pression sur les pays en développement sont odieuses. La Fédération de Russie, guidée par le principe de solidarité, est un donateur international responsable qui continuera à contribuer à la création et au renforcement du potentiel économique, intellectuel, scientifique et technique de ses partenaires. Elle a multiplié par deux sa contribution annuelle à l'aide publique au développement au cours de la décennie précédente pour atteindre plus d'un milliard de dollars.

52. L'allègement de la dette reste le principal objectif de l'aide russe aux pays en développement. Depuis 2002, la Fédération de Russie a annulé plus de 20 milliards de dollars de la dette des pays africains et, depuis 2013, près de 380 millions de dollars de la dette des pays les moins avancés. Il est donc erroné d'imputer

à la Fédération de Russie la dégradation de la situation économique des pays en développement, ce qui constitue un exemple classique de confusion entre les causes et les conséquences. En réalité, ce sont les mesures coercitives unilatérales illégales imposées aux produits russes qui ont provoqué une pénurie sur les marchés mondiaux et une augmentation des prix. En 2022, malgré ce blocus, la Russie a continué d'apporter son aide aux pays les plus pauvres et fourni gratuitement des centaines de milliers de tonnes de denrées alimentaires et d'engrais.

53. Le développement durable est impossible sans un partenariat égal entre tous les États. La Fédération de Russie est déterminée à continuer d'apporter son soutien aux gouvernements des pays en développement, tant par l'intermédiaire de l'ONU que par des canaux bilatéraux.

54. **M^{me} Thomas** (Observatrice du Virginia Gildersleeve International Fund), s'exprimant également au nom du Comité d'ONG sur le financement du développement, déclare que dans le monde entier, les ménages sont confrontés à une crise du coût de la vie qui a exacerbé les inégalités existantes, en particulier pour les travailleurs migrants, les femmes et les jeunes. Dans ce contexte, il est très préoccupant que les gouvernements envisagent des mesures d'austérité, ce qui ne fera qu'aggraver la situation des populations qui ne se sont pas encore relevées des conséquences de la pandémie de COVID-19. La protection sociale universelle devrait être garantie et un fonds mondial pour la protection sociale devrait être créé pour combler les déficits de financement. L'économie de ruissellement ne permet pas de remédier aux vulnérabilités multidimensionnelles qui pèsent sur les moyens de subsistance ; il convient donc de renforcer les capacités de chacun à subvenir à ses besoins grâce à des produits financiers adaptés, d'allouer des ressources suffisantes et de veiller à ce que ces ressources atteignent les plus démunis, et d'investir dans des formations professionnelles. L'éducation numérique et financière, les compétences en calcul et la cyberrésilience ne sauraient être renforcées sans l'inclusion numérique et une connectivité Internet fiable pour tous. Les coupures de l'accès à Internet creusent le fossé numérique et ont des conséquences économiques négatives dans tous les secteurs. L'accès à une énergie abordable reste un défi dans de nombreuses régions du monde, ce qui entrave l'innovation, le progrès technologique et l'éducation.

55. Les microentreprises et petites et moyennes entreprises jouent un rôle essentiel dans l'amélioration des moyens de subsistance des personnes vivant en milieu rural et travaillant dans le secteur agricole, et leur

formalisation est un pas dans la bonne direction. À cet égard, la mise en commun des connaissances et des meilleures pratiques dans le cadre de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire contribuera à faire prendre conscience des effets que cette formalisation pourrait avoir. Les marchés du travail et les infrastructures commerciales devraient être réformés afin d'améliorer l'environnement économique et de faciliter les liens verticaux de la chaîne de valeur mondiale entre les petites entreprises locales et les grandes entreprises nationales et étrangères. Les gouvernements qui ne l'ont pas encore fait devraient investir dans des programmes d'identité numérique et des systèmes de paiement interopérables afin de garantir que les mesures d'aide profitent aux groupes marginalisés et vulnérables de manière efficace et rapide. Des fonds devraient être mobilisés auprès de sources publiques et privées afin de former la main-d'œuvre nationale aux nouvelles compétences techniques et non techniques que requièrent les nouvelles méthodes de production. L'apprentissage devrait être facilité afin d'attirer les jeunes vers des emplois basés sur des compétences techniques grâce à une meilleure coordination et collaboration entre le secteur industriel et les établissements d'enseignement. Il convient de s'attaquer aux obstacles structurels qui empêchent les femmes et les minorités d'accéder aux services financiers et à divers droits, et de participer pleinement à l'économie formelle. Les adultes et les enfants devraient avoir un accès universel à la formation numérique et financière et à l'enseignement du calcul, notamment pour détecter les fraudes numériques et les pratiques prédatrices.

56. **M^{me} Lewis** (Observatrice de l'Australie) fait savoir que sa délégation attache un intérêt particulier à la question de la vulnérabilité, qui peut aider à mieux comprendre les besoins de développement des individus, des groupes et des pays, et à mieux y répondre. Les travaux en cours sur l'élaboration d'un indice de vulnérabilité multidimensionnel montrent que la communauté internationale ne se limite pas à la notion linéaire du développement en vue de mieux comprendre comment la résilience peut empêcher les chocs de réduire à néant les progrès réalisés en matière de développement. La réduction des risques de catastrophe est un élément clé de la résilience, et l'Australie facilitera la déclaration politique de l'examen à mi-parcours de la mise en œuvre du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030), conjointement avec l'Indonésie. Les travaux du groupe de haut niveau, fondés sur des données probantes, qui visent à élaborer un indice de vulnérabilité multidimensionnel amélioreront la compréhension commune de la vulnérabilité et de la

résilience, et il sera intéressant d'entendre les points de vue sur la manière dont le forum politique de haut niveau peut prendre en compte les considérations relatives à la vulnérabilité dans ses débats sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Programme 2030.

57. **M. Pary Rodríguez** (État plurinational de Bolivie) déclare que le financement de la coopération est insuffisant pour faire face aux crises actuelles car les vulnérabilités s'accroissent plus rapidement que les initiatives de coopération. Les différentes crises ont des effets disproportionnés sur les pays en développement, aggravés par les inégalités au sein des pays et entre les pays. Il faut modifier la perception de la coopération comme une relation asymétrique entre un donateur et un bénéficiaire, où ce dernier doit accepter des conditions imposées en raison de ses besoins. La coopération devrait être repensée dans une perspective de justice collective et de solidarité, en tant que dispositif de partage et de redistribution des richesses. La Bolivie a une vision humaine de la coopération Sud-Sud, qui devrait servir à renforcer les programmes sociaux avec une approche plus préventive et à s'attaquer aux vulnérabilités dans le but de renforcer l'équité à l'appui de la réalisation des objectifs de développement durable. En outre, en période de crise, il est essentiel de restructurer le système financier international afin que les pays puissent remédier à leurs vulnérabilités, sans subir la pression de leurs dettes. La seule coopération durable est celle qui se fonde sur les plans nationaux et les priorités des pays.

58. **M^{me} Robledo López** (Mexique) dit que les effets des multiples crises actuelles nécessitent des actions mondiales coordonnées. En conséquence, le Forum pour la coopération en matière de développement est une plateforme d'échange de bonnes pratiques de coopération, qui peut fournir des lignes directrices en vue de lutter contre les vulnérabilités multidimensionnelles. Le Mexique reste déterminé à participer aux différentes modalités de coopération pour le développement, notamment la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire. Ces modalités permettent de trouver des solutions de développement adéquates pour tous les partenaires, en particulier dans les pays de la région. L'expérience acquise par son pays en tant que bénéficiaire et fournisseur de coopération en fait un partenaire de développement particulièrement utile. L'Agence mexicaine de coopération internationale pour le développement est chargée de coordonner la coopération internationale avec d'autres organismes nationaux et de créer des outils de suivi et d'évaluation des projets, en termes de résultats, de transparence et d'efficacité. Une loi sur la coopération internationale au

service du développement a été adoptée en 2011 afin de gérer les ressources financières, techniques et humaines de la coopération. Depuis, une quarantaine d'institutions mexicaines ont enregistré des projets et l'Agence a exploité les informations recueillies afin de favoriser l'efficacité et la transparence dans le domaine de la coopération. Un programme visant à remédier aux vulnérabilités des populations rurales par une contribution au bien-être social et à l'autosuffisance alimentaire des agriculteurs a été reproduit avec succès au Guatemala, au Honduras et en El Salvador. Une coopération pour le développement réussie n'est possible que si elle vient compléter les efforts nationaux. En outre, toutes les formes de coopération devraient promouvoir la participation pleine, égale et véritable de multiples parties prenantes et, ce faisant, exploiter les atouts que recèlent les femmes, les jeunes, le secteur privé, les universités et la société civile.

59. **M. Namala** (Observateur du Rural Development Center-Global Forum of Communities Discriminated on Work and Descent), s'exprimant également au nom du Comité d'ONG sur le financement du développement, déclare que les groupes victimes de discrimination fondée sur la profession et l'ascendance font face à un ensemble particulier de vulnérabilités et de pratiques oppressives qui réduisent leurs perspectives sociales et économiques. Ces groupes sont victimes d'exclusion et de discrimination dans différentes parties du monde et risquent fort de tomber dans la pauvreté et le dénuement car elles n'ont pas un accès aux mêmes ressources et aux mêmes chances. Au sein de ces groupes, les enfants, les femmes, les personnes âgées, les personnes handicapées et les réfugiés se trouvent dans une situation encore plus précaire car ils se heurtent à une double discrimination. Les gouvernements et les systèmes juridiques devraient protéger ces groupes, souvent rendus invisibles, par des politiques de protection sociale visant à lutter contre l'exclusion sociale et la discrimination qui limitent leur accès aux services de base tels que les soins de santé et le logement. L'influence de ces groupes sur la conception et la mise en œuvre des mesures de protection sociale devrait être renforcée, afin que leur voix soit entendue et que leurs besoins soient pris en compte.

60. **M^{me} Ozkan** (Observatrice de la Darussafaka Society) dit que la coopération pour le développement, qui est devenue plus difficile en raison de défis complexes, tels que la pandémie de COVID-19 et les catastrophes naturelles, a des effets majeurs sur l'éducation durable. Les tremblements de terre survenus récemment en Turquie et en Syrie ont entraîné la perte de dizaines de milliers de vies humaines parmi les groupes vulnérables. Beaucoup de bâtiments ont été

gravement endommagés et de nombreux enfants ont perdu l'un de leurs parents ou les deux. La Darussafaka Society, qui cherche à assurer l'égalité des chances au moyen de l'éducation, a été la première organisation de ce type en Turquie. Elle fournit une éducation de haute qualité, conforme aux normes internationales, aux enfants doués ayant perdu au moins un parent et disposant de ressources financières limitées, sans distinction de race, de couleur, de genre ou de religion. Les efforts de la Darussafaka Society, qui sont rendus possibles grâce à des dons de particuliers et d'entreprises, a pu augmenter son quota d'admission d'étudiants pour répondre aux besoins éducatifs des survivants du tremblement de terre. Une éducation de qualité, inclusive et équitable, est un élément clé du développement durable et, puisqu'un avenir plus prospère ne peut être atteint que par l'éducation, la Darussafaka Society est prête à mettre en commun son expérience avec d'autres organisations qui œuvrent dans le même domaine.

61. **M. De Rezende Pinto** (Brésil) affirme que la coopération multilatérale n'a pas permis de respecter l'engagement consistant à renforcer la solidarité mondiale et à revitaliser les partenariats mondiaux en faveur du développement durable, comme prévu dans le Programme 2030. Les promesses d'aide publique au développement ne se sont pas concrétisées, la mobilisation des ressources a été insuffisante et les fonds publics et dons ont été réaffectés au détriment d'objectifs et d'engagements multilatéraux communs. Le système des Nations Unies pour le développement, qui est chargé au premier chef de l'exécution et de la mise en œuvre, ne dispose pas de ressources adéquates. Un financement suffisant et souple est essentiel à cet égard, afin de préserver les allocations aux pays sous-financés, aux domaines thématiques et aux groupes vulnérables.

62. Figurant parmi les sept domaines d'intervention du Programme d'action d'Addis-Abeba issu de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement et constituant un moyen d'atteindre les objectifs de développement durable, la coopération pour le développement présente malheureusement de nombreuses lacunes et accuse un certain retard. Afin de concrétiser les notions consistant à ne laisser personne de côté et à aider les plus défavorisés en premier au moyen de la coopération pour le développement, il faut élaborer des programmes et des mesures en faveur de l'égalité, de l'équité, de la non-discrimination et de l'intersectionnalité. L'allocation des ressources au titre de la coopération multilatérale devrait être moins fragmentée et plus souple. Le repositionnement du système des Nations Unies pour le développement n'est

pas une fin en soi, mais plutôt un moyen d'obtenir des contributions davantage axées sur les résultats, adaptées et prises en charge par les pays en vue de réaliser des objectifs au niveau des pays, en parfaite adéquation avec les besoins, les plans et les politiques de développement national. Si l'efficacité, la cohérence, la coordination et la responsabilité sont importantes, elles ne sont que les moyens et non les objectifs de ce repositionnement. Il est également essentiel que les engagements pris dans le cadre du pacte de financement soient respectés afin que la réforme soit efficace.

63. La coopération Sud-Sud est une modalité complémentaire essentielle de la coopération pour le développement, car elle permet de mettre en commun des enseignements transposables, modulables et fructueux entre des pays confrontés à des difficultés de développement semblables. Bien qu'elle reste une expression de la solidarité sur une base inconditionnelle et horizontale, elle ne peut ni se substituer à la coopération Nord-Sud, ni combler les lacunes croissantes que cette dernière présente. Les pays bénéficiaires, qui abritent la plupart des pauvres de la planète, cofinancent leur propre coopération internationale et n'ont pas les moyens de remplacer les donateurs traditionnels ou les prestataires de coopération pour le développement en raison de leurs propres difficultés en matière de développement. Cependant, la coopération Sud-Sud a un rôle complémentaire crucial à jouer afin de combler les écarts structurels et les inégalités, tant dans les domaines de l'élimination et de la réduction de la pauvreté et de la faim que des soins de santé, de l'éducation, de l'autonomisation des femmes et de l'égalité raciale. Le renforcement de l'aide apportée par l'ONU permettra de soutenir ces efforts. Le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud devrait pouvoir contribuer à la mise en place et au renforcement des capacités institutionnelles et techniques des points focaux nationaux pour la coopération Sud-Sud dans les pays bénéficiaires, afin de favoriser l'élargissement et l'efficacité de cette modalité de coopération, en faveur du développement durable.

64. **M. Murillo Ferrer** (Colombie) estime qu'il est essentiel de renouveler le paradigme de la coopération internationale afin de traiter les difficultés que rencontrent les pays en développement pour se relever de la pandémie de COVID-19 et réaliser les objectifs de développement durable. Des mesures devraient être prises afin d'accroître les effets des initiatives de coopération, et des outils financiers devraient être utilisés plus efficacement en vue d'améliorer le bien-être et protéger la planète. Les vulnérabilités et déséquilibres structurels que connaissent les pays en

développement devraient être mieux compris et constituer un critère fondamental pour déterminer leur accès au financement. À cet égard, des progrès dans l'établissement de paramètres autres que le PIB permettront de contribuer à une réforme concrète et effective du système financier international, de mieux traduire la nature multidimensionnelle du développement durable ainsi que d'améliorer la coordination entre les institutions financières internationales et l'harmonisation entre les banques multilatérales de développement et les priorités nationales. La Colombie espère faire avancer les débats avec toutes les parties prenantes concernées aux niveaux politique et technique, en tenant compte de l'expérience des commissions régionales, des organismes internationaux et de l'ONU. Un nouveau paradigme de coopération nécessitera un renforcement de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire, en complément de la coopération Nord-Sud. L'adoption par la Commission de statistique d'un cadre de référence visant à mesurer la coopération Sud-Sud permettra de mieux faire connaître la contribution de cette dernière à la mise en œuvre du Programme 2030. Les pays devraient collaborer étroitement avec la CNUCED afin de recenser les domaines dans lesquels ce cadre devrait être mis en œuvre.

65. **M. Booker** (Administrateur principal des programmes de coopération internationale et de gouvernance mondiale à la Ford Foundation) déclare que la démarche adoptée en matière de coopération pour le développement doit changer de paradigme. Les nouvelles mesures de développement et définitions de la vulnérabilité devraient être prises en compte, ainsi que la nature intersectionnelle de la vulnérabilité. La vision traditionnellement binaire de la coopération pour le développement devrait être élargie de manière à tenir compte de la nécessité d'investir conjointement dans les biens publics mondiaux et dans la réduction de la pauvreté. Si la coopération pour le développement a été considérablement fragilisée par la fragmentation du système géopolitique actuel, elle peut néanmoins servir à améliorer les relations politiques. L'égalité des genres devrait être placée au centre de tous les aspects de la coopération pour le développement, compte tenu en particulier de l'augmentation mondiale de la violence fondée sur le genre. L'urgence de la catastrophe climatique exige un financement plus important pour des transitions énergétiques justes. La création d'un fonds pour les pertes et les préjudices constitue une avancée historique qui témoigne de la volonté de reconnaître une inégalité globale et de veiller à ce que les pays responsables de la catastrophe climatique soient les plus impliqués dans le financement de la transition énergétique juste. Ce principe pourrait être

appliqué à d'autres défis mondiaux, notamment la pauvreté et l'inégalité dans le monde. L'inclusion de la société civile devrait être garantie, afin que les membres de toutes les sociétés puissent contribuer de manière productive aux actions et aux débats relatifs au développement. L'aide devrait être adaptée au contexte local afin que les apports d'aide publique au développement parviennent aux principaux agents de développement dans les pays bénéficiaires.

66. **M^{me} Majano de Palma** (Directrice générale de l'Agence de coopération internationale d'El Salvador) dit que de nombreux pays partagent des expériences et des points de vue semblables. Si la coopération Sud-Sud crée de la solidarité et une collaboration entre les pays, elle ne remplace pas pour autant d'autres formes de coopération pour le développement. S'agissant de la prévention de la violence fondée sur le genre, El Salvador collabore avec le système des Nations Unies sur des projets visant à promouvoir l'égalité des genres et l'autonomisation économique des femmes, à actualiser les lois nationales et à lancer des initiatives en faveur des enfants et des adolescents. La coopération internationale devrait répondre et apporter un soutien aux priorités et politiques nationales, avec des engagements de la part des gouvernements et des contributions à ces politiques susceptibles de rendre les populations plus résilientes. Le soutien de la coopération internationale a permis au Gouvernement salvadorien de prendre des mesures en vue de réduire la fracture numérique, former les jeunes pour les rendre plus aptes à l'emploi, lutter contre la violence fondée sur le genre, développer les microentreprises et petites et moyennes entreprises, freiner la migration irrégulière et veiller à ce que les migrations soient sûres, ordonnées et régulières. S'agissant de la coopération Sud-Sud, El Salvador entend lancer un recueil de bonnes pratiques et proposer de coopérer avec d'autres pays dans des domaines tels que l'aide humanitaire.

67. **M. Skoog** (Ambassadeur et Chef de la délégation de l'Union européenne auprès de l'ONU) déclare qu'indépendamment des sommes investies, il est toujours difficile d'atteindre les personnes les plus vulnérables dans de nombreux pays, en partie car le secteur privé ne participera pas sans une garantie de profit. Les limites et les avantages de l'aide publique au développement sont bien connus et il convient d'examiner le fait que l'aide publique au développement ne pourra jamais remplacer les structures de gouvernance des pays eux-mêmes. Si les pays bénéficiaires se réservent le droit de prendre des décisions souveraines, les capitaux privés ne peuvent venir en aide aux plus vulnérables que si certaines conditions sont remplies en matière d'état de droit, de

transparence et d'inclusion. La violence fondée sur le genre n'est pas la seule préoccupation, et des objectifs plus faciles à atteindre devraient être fixés afin de créer davantage de perspectives économiques pour les femmes. Les nombreux sommets et réunions de haut niveau à venir ne résoudront aucun problème s'ils ne sont pas bien préparés. L'Union européenne est déterminée à collaborer avec toutes les parties prenantes en vue d'obtenir des résultats transformateurs à ces réunions.

68. **M^{me} Correa** (Directrice générale de Pro Mujer) affirme que les femmes ont besoin d'une indépendance financière pour échapper véritablement à la violence fondée sur le genre et à d'autres cycles néfastes. L'investissement axé sur le genre prend en considération les facteurs liés au genre, dans le but de faire progresser l'égalité en la matière, de combler les écarts entre les femmes et les hommes ainsi que de créer des économies plus fortes et des nations plus prospères. Il repose sur le principe qu'il sera impossible de créer de la richesse en n'utilisant que 50 % des talents disponibles. Les femmes favorisent le changement, le développement et l'emploi, et peuvent transformer la réalité si on leur fournit les moyens et les ressources nécessaires. Tous les secteurs et tous les pays devraient investir dans les femmes et leur donner la possibilité de tirer parti des atouts qu'elles portent en elles.

69. **M. Pelofsky** (Chef adjoint de cabinet de la Rockefeller Foundation) estime que, pour aller de l'avant, un consensus doit être trouvé afin de concentrer les efforts sur la réalisation d'analyses de viabilité de la dette, l'amélioration de la rapidité et de la conditionnalité des processus au sein des banques multilatérales, l'augmentation des subventions et des capitaux concessionnels, la réduction des coûts du capital et l'allongement des durées, l'amélioration de l'accès aux liquidités, l'opérationnalisation du fonds pour les pertes et les préjudices ainsi que la création d'un fonds d'affectation spécial pour l'atténuation des changements climatiques. Les processus en cours fournissent de nombreuses occasions de faire progresser ces questions, entre autres. Au sein du Groupe des Vingt, le rôle moteur de l'Inde sur les questions relatives à la dette est louable. Le plan de relance des objectifs de développement durable est l'un des nombreux moyens que la communauté internationale a à sa disposition afin d'accomplir d'urgence les progrès nécessaires.

70. **M. Booker** (Administrateur principal des programmes de coopération internationale et de gouvernance mondiale à la Ford Foundation) déclare que les décisions, les choix et les occasions qui se sont présentés cette année sont cruciaux. La tendance à réévaluer la gouvernance des systèmes internationaux,

depuis l'architecture financière internationale jusqu'au Conseil de sécurité, s'est accentuée. La plupart des États Membres n'étaient pas des nations souveraines au moment de la création de l'ONU, des institutions de Bretton Woods, de l'Organisation mondiale du commerce et d'autres entités semblables, et le moment est venu de veiller à ce que les systèmes de gouvernance mondiale soient plus démocratiques et plus représentatifs. Le monde du Sud devrait avoir plus d'influence, de participation et de poids dans toutes ces institutions, afin de garantir que la catastrophe climatique et les défis économiques soient traités sur une base plus équitable, plus juste et plus inclusive.

La séance est levée à 12 h 40.